

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 71 (1983)

Heft: [2]

Artikel: Comment payer le travail non payé ?

Autor: Berthet, Catherine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-276742>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comment payer le travail non payé ?

L'évaluation du travail ménager ? Un vrai casse-tête chinois. Le BIT vient de publier une étude sur les différentes méthodes qui ont été utilisées.

L'étude de Luisella Goldschmidt-Clermont présente les méthodes qui ont été utilisées pour l'évaluation du travail ménager (TM), de 1921 à nos jours, dans les pays industrialisés. Elle étudie donc uniquement la méthodologie de l'évaluation.

Elle se propose quatre buts :

- souligner la variété des méthodes d'évaluation,
- examiner les fondements économiques de ces méthodes, surtout vis-à-vis des circonstances particulières de l'économie ménagère,
- montrer combien chaque méthode contribue à affirmer l'immensité de la production non-marchande vis-à-vis de la production marchande,
- voir si ces méthodes d'évaluation contribuent à clarifier les mécanismes qui gouvernent les interactions entre le marché et les secteurs qui lui sont extérieurs.

Bien que les analystes ne soient pas tous d'accord quant à la définition des activités ménagères non payées, on peut dire *grosso modo* que ce terme recouvre, dans la majorité des textes, toute activité qui pourrait être pratiquée par un(e) travailleur(euse) payé(e).

Les méthodes

Septante-six analyses sont présentées, dont les raisons d'être principales sont les suivantes :

- établissement, dans le calcul du revenu national, de la contribution des femmes ;
- calcul de la valeur du TM ;
- études précises sur la vie, la production, la productivité et le travail des ménagères ;
- analyse du TM par le biais des processus psychologiques en jeu ;
- comparaison entre vie urbaine et vie en région rurale ;
- coût de l'éducation des enfants en âge pré-scolaire, ou quantité de temps passée avec eux ;



- comparaisons entre le temps imparti au travail dans le marché économique, et celui consacré au TM non payé ;
- expertises pour les décisions judiciaires en cas de décès, divorce, litiges, séparation, etc.

Pour évaluer le TM ou le comparer au travail effectué dans la production du marché économique, on a utilisé deux grandes catégories : le volume, et la valeur, et on les a utilisées pour mesurer le TM sous deux aspects : 1) ce qu'il faut pour produire, c'est-à-dire le travail à fournir et la matière première ; 2) ce qui a été produit.

Le volume

1. Volume de ce qui est engagé, investi dans le processus de production ménagère : (inputs)

a) le travail, exprimé en nombre de travailleurs et en nombre d'heures de travail.

b) les matières premières et l'équipement, exprimés dans les unités appropriées.

2. Volume des biens et services produits (outputs) : il est exprimé en quantité de biens ou de services selon l'analyse.

La valeur

1. Valeur du travail engagé, exprimée en unités monétaires correspondant, sur le marché du travail, aux salaires suivants :

- les salaires des travailleurs qui pourraient être engagés pour effectuer le travail ménager ;
- les salaires des travailleurs qui, dans les entreprises, effectuent des travaux équivalents à ceux effectués dans les ménages ;

- les salaires des travailleurs qui, dans le marché du travail, effectuent des tâches pour lesquelles les qualifications exigées sont les mêmes que celles exigées pour les tâches ménagères ;

● le salaire qu'aurait gagné dans une entreprise la personne qui effectue le travail ménager non payé si elle prenait un emploi ;

● les salaires moyens des travailleurs et travailleuses du marché économique, ou les salaires de base légaux en vigueur ;

● le salaire reçu en espèces par la personne qui effectue le TM non payé (logement, nourriture, habillement, etc.).

2. Valeur des biens et des services produits, exprimée en unités monétaires : la valeur d'un produit ou d'un service égale son prix sur le marché.

Adapter l'évaluation

Après avoir présenté ces différentes approches méthodologiques, Ms Goldschmidt fait des remarques critiques dans le détail desquelles il serait trop long d'entrer ici. En voici cependant quelques-unes :

Aucune méthode d'évaluation du TM ne donne une image complètement satisfaisante de l'importance économique des activités productrices du ménage. Mais parfois, l'application simultanée de différentes méthodes a donné des résultats intéressants.

Suivant le but poursuivi par l'analyste, la méthode choisie sera différente, et différente aussi la manière d'envisager le TM et d'en privilégier certains aspects, au détriment d'autres.

Comment évaluer le temps de TM lorsque la ménagère effectue simultanément deux activités (cuisiner, ou raccommoder tout en gardant les enfants) ? Comment compter le temps de disponibilité obligatoire (par exemple la présence de quelqu'un pendant le sommeil des enfants) ?

Les conditions du marché du travail influencent les niveaux des salaires. Par exemple, les salaires sont en général plus bas dans les zones rurales que dans les villes. Si l'on tient compte de ces différences, on aboutit à des évaluations différentes pour le TM ; avec ce paradoxe qu'on lui attribuerait une valeur moindre justement là où il est plus lourd, vu le manque d'argent et l'absence de certaines facilités.

Les lois sociales, elles aussi, influencent les niveaux des salaires : la division du travail, notamment (homme = salarié, femme ménagère non salariée), qui a pour conséquence le fait que les femmes, à travail égal, sont moins payées que les hommes. Les analyses qui, pour évaluer la valeur

monétaire du TM, prennent comme base le salaire moyen des travailleuses reflètent cette inégalité. Ainsi, on a calculé qu'en 1971, le TM au Canada représentait 41,1 % du produit national brut si l'on prenait comme base les salaires féminins, et 53 % si l'on prenait comme base les salaires masculins.

« En d'autres termes, la contribution des femmes dans le marché est sous-estimée parce que leur rôle « premier » est dans le ménage. Mais leur contribution économique dans ce même ménage est sous-évaluée parce que leur rôle dans le marché est considéré comme étant seulement secondaire. »

Conclusion de Ms Goldschmidt-Clermont : « L'évaluation économique et socio-économique du TM non payé est importante, malgré les difficultés qu'elle pré-

sente. Nos connaissances des relations entre l'économie de marché et l'économie ménagère, des influences de l'une sur l'autre, sont encore insuffisantes. **Un secteur économique, le ménage, qui consomme à peu près la moitié du travail fourni** (nous soulignons), même dans les sociétés industrielles, mérite plus d'attention et de recherche. Il faut tenir compte de la valeur du TM non payé si l'on veut que les décisions

prises dans le domaine économique, social et de la main-d'œuvre aient un sens ».

Il est très important que l'on montre notre place, notre présence dans la vie économique, qu'on y reconnaisse notre travail. Car, comme l'ont bien montré les théoriciennes de la perspective pour le salaire ménager, derrière la reconnaissance de notre travail, il y a la reconnaissance de nous, tout court. ● Catherine Berthet

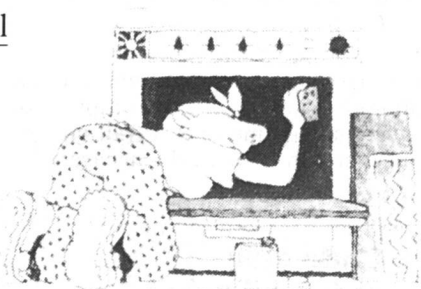
Luisella Goldschmidt-Clermont : **Unpaid work in the household**. A review of economic evaluation methods. International Labour Office, Geneva 1982 English.

En français :

Le travail non payé dans les ménages, présentation des méthodes d'évaluation économique. Collection Femmes, travail, développement.

La perspective d'un salaire ménager

Faut-il rémunérer ou non le travail ménager ? Pour ou contre, les positions sont passionnées. Voici quelques-uns des arguments qui sont apparus ces dernières années dans le débat.



L'obtention d'un salaire pour le travail ménager est une revendication de plusieurs groupes de femmes en Europe et aux Etats-Unis, qui ont démarré au début des années 70. Il nous a paru intéressant de publier certains extraits des textes qui défendent cette thèse. On verra que derrière la lutte pour l'obtention d'un « salaire ménager » se trouve une analyse politique marxiste, selon laquelle les travailleurs ne jouissent pas du revenu total de leur travail puisque leur salaire ne correspond pas à la richesse effectivement créée par leur activité. C'est la même analyse qui ressort des textes en faveur d'un salaire ménager : les ménagères ne recueillent pas les fruits de leur travail, qui profite à d'autres (selon les auteurs : aux hommes, au patronat, au capital etc). Que l'on partage ou non l'analyse politique qui sous-tend ces textes, certaines des idées qui y sont exposées peuvent apporter une contribution utile au débat.

« La revendication du salaire pour le travail ménager est (...) une perspective de départ dont le mérite essentiel est de pouvoir lier immédiatement l'oppression, la subordination et l'isolement de la femme à leur fondement matériel : l'exploitation de la femme » (Dalla Costa et James, voir bibliographie).

C'est une perspective politique, non pas une réclamation pour de l'argent. Si on

l'envisage comme telle, il devient clair que la lutte pour obtenir le salaire « produit une révolution dans nos vies et dans notre pouvoir social en tant que femmes » (*Foyer de l'Insurrection*).

« La force de travail est une étrange marchandise, car ce n'est pas une chose. La capacité de travail réside seulement dans un être humain dont la vie se consume dans le procès de production. Il faut d'abord qu'un sein le porte neuf mois, il faut le nourrir, l'habiller et le former ; puis, quand il travaille, son lit doit être fait, son plancher balayé, son casse-croûte préparé, sa sexualité non pas satisfaite mais calmée, son dîner prêt quand il rentre chez lui,

En 1913 déjà, on parlait de la valeur économique du travail ménager. Voici un extrait d'un article du Dr M. Muret, publié en 1913 dans *Le Mouvement féministe*, devenu plus tard *Femmes suisses*.

« La reconnaissance de la valeur pécuniaire du travail de la femme à son foyer me tient à cœur et je voudrais la voir sérieusement à l'étude ; cette reconnaissance éviterait bien des allusions à la femme qui n'a rien à faire ! »

même s'il est huit heures du matin à son retour de l'équipe de nuit. C'est ainsi qu'est produite et reproduite la force de travail quand chaque jour elle se consume à l'usine ou au bureau. *Décrire cette production et reproduction de base, c'est décrire le travail des femmes.* » (Dalla Costa et James ; nous soulignons).

« Dans la mesure où elle ne participe pas directement à la production sociale, la femme ne se présente pas sur le marché du travail de façon autonome. De même que ceci coupe toutes les possibilités de créativité et de développement de son activité de travail, ceci coupe également toute possibilité d'autonomie sexuelle, psychologique et émotionnelle. » (Dalla Costa et James).

« Une fois que le travail ménager est devenu un attribut féminin, nous sommes toutes déterminées par ce travail. (...) Même si nous ne servons pas un homme précis, nous sommes toutes placées dans une relation de « servante-servi » par rapport à la totalité du monde masculin. » (*Foyer de l'Insurrection*).

« Le salaire ménager est donc une perspective révolutionnaire, parce qu'elle attaque le capital et qu'elle l'oblige à restructurer les relations sociales en des termes qui nous sont plus favorables. » (*Foyer de l'Insurrection*).

Les auteurs ne sont pas tous d'accord en ce qui concerne le salaire ménager. Christine Delphy, pour sa part, estime que le travail ménager, en tant qu'il est mal défini, ne permet pas la revendication d'un salaire.

Se référant à la thèse soutenue par Dalla Costa et James, Delphy argue qu'« il se produit ici un glissement, dû au manque de rigueur qui a permis de définir précisément le travail ménager comme une tâche. Peut-on appeler travail et donc gratuit, les services que l'on se rend à soi-même ? A quelles conditions sociales de production doit